



POUR LA REFOUO DE TOUS LES MALADES
POUR L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE TOUS LES DISPARUS DONT C'EST LE MOIS LA SEMAINE
OU L'ANNÉE
POUR LA LIBÉRATION DE TOUS LES OTAGES ET RETOUR DE NOS SOLDATS

1) **BORER (TRIER) EXEMPLE**

1) Trier le bon du mauvais (O'hel MiToch Psolet) :

Il est interdit de retirer ce que l'on ne veut pas (le mauvais), mais on peut prendre ce que l'on souhaite utiliser immédiatement (le bon).

- **Exemple 1 : Assiette de riz et petits pois**
Si je n'aime pas les petits pois, je ne peux pas les retirer de l'assiette.
➡ Solution : Je peux prendre le riz que je veux manger ou retirer les petits pois avec un peu de riz. Si mon voisin aime les petits pois, je peux les lui donner directement.
- **Exemple 2 : Corbeille de fruits**
Si je veux une pomme dans une corbeille contenant plusieurs fruits, je ne peux pas écarter les autres fruits.
➡ Solution : Je prends directement la pomme qui m'intéresse.
- **Exemple 3 : Noix de cajou et pistaches**
Si je n'aime pas les pistaches, je ne peux pas les pousser pour atteindre les noix de cajou.
➡ Solution : Je prends directement les noix de cajou.
- **Exemple 4 : Déplacer une bouteille**
Si je veux ma bouteille d'eau, je ne peux pas déplacer une autre bouteille pour l'atteindre.
➡ Solution : Il faut attraper directement la bouteille qui m'intéresse.

2) Trier pour une utilisation immédiate (Miyad) :

Le tri est permis uniquement si c'est fait pour une utilisation immédiate, pas pour plus tard.

- **Exemple 1 : Préparer le repas**
Si je prépare un repas avant que ma famille rentre de la synagogue, je ne peux pas retirer les petits pois d'une assiette pour les mettre dans l'assiette de mon fils, car cela sera pour plus tard.
- **Exemple 2 : Salade de fruits**
Je peux éplucher des fruits comme une banane, une orange ou un kiwi, mais uniquement 10 minutes avant de les consommer.
➡ Je ne peux pas préparer une salade de fruits le matin pour le midi ou le midi pour la Séoudat Chélichit.
- **Exemple 3 : Concombre épluché**
Je peux éplucher un concombre, mais seulement juste avant de passer à table. Si c'est fait le matin pour le repas du midi, cela est interdit, même si ce n'est pas uniquement un problème de tri mais aussi d'autres interdictions liées à Shabbat.
- **Astuce pour les invités :**
Si je pense avoir des invités pour plusieurs repas (midi et Séoudat Chélichit), je peux préparer une plus grande quantité à l'avance pour éviter de recommencer plus tard.

3) Utiliser la main et non un outil spécifique (Biyad) :

Il est interdit d'utiliser un outil conçu pour trier, mais on peut se servir d'objets ordinaires dans certains cas.

- **Exemple 1 : Casser des noix**
Je ne peux pas utiliser un casse-noix, mais je peux casser les noix avec un couteau ou même un marteau. (Attention : le marteau étant Mouqtsé, il ne peut être utilisé que si aucune autre option n'est disponible.)
- **Exemple 2 : Boîte de maïs ou de thon**
Je peux vider le jus dans l'évier directement depuis la boîte, car une partie du maïs ou du thon sort avec le liquide. Cependant, utiliser une passoire pour séparer complètement le légume du jus est interdit.

Exemples supplémentaires :

1. **Trier les chaussettes dans un tiroir :**
Séparer les paires dans un tiroir est interdit.
➡ Solution : Prenez uniquement la paire que vous voulez porter immédiatement.
2. **Trier les morceaux de viande :**
Si vous avez un plat contenant de la viande grasse et maigre, vous ne pouvez pas retirer la viande grasse pour ne garder que la maigre.
➡ Solution : Prenez directement la viande maigre que vous souhaitez manger.

Miettes sur une nappe :
Enlever les miettes d'une nappe avec un chiffon pour "nettoyer" la table est interdit.
➡ Solution : Retournez la nappe pour que les miettes tombent ou attendez après Shabbat pour le faire